

Image not found or type unknown



Situation tres complique demande de conseil tres rapide

Par **clairios**, le **06/08/2009** à **13:22**

Bonjour, mon mari est muté au 31 août dans un logement de fonction, j'ai donc envoyé ma lettre de démission auprès de mon employeur pour le suivre, m'inscrire au assedic et retrouver du travail par la suite. Mais il ne veut plus que je le suive il veut se séparer, il aime une autre personne et il aura déjà pris un r.v chez un avocat dont je ne connais ni la date ni l'heure. Est-ce que malgré la séparation qui suivra auprès d'un avocat, tant que je suis sa femme je peux percevoir les assedic et trouver un appartement. Je panique j'ai peur de me retrouver à la rue et sans travail. Le temps passe vite; aidez moi. merci